



**Rectorat**

**Académie de Dijon**

**2012 - 2013**

# Histoire-Géographie Point lycée

Novembre 2012



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



[www.ac-dijon.fr](http://www.ac-dijon.fr)

[www.ac-dijon.fr](http://www.ac-dijon.fr)

## RETOURS DE CORRECTION EPREUVE ANTICIPEE – ACADÉMIE DE DIJON

- Peu d'exercices non traités : en général de 1 à 3 exercices par lot de +80 copies.
- Langue et expression : niveau de langue et d'orthographe correct, parfois vocabulaire riche et analytique, peu de pénalisation orthographique.

### COMPOSITION

- méthodologie souvent maîtrisée, devoir structuré (fil directeur, plan, agencement clair, conclusion).
- La guerre d'Algérie : sujet bien compris, plan classique (causes, déroulement, conséquences), récit souvent factuel, peu de repères chronologiques, parfois évocation des acteurs, des impacts politiques de la guerre, des mémoires. Plus de réflexion que sur le sujet 2.
- Les mutations de la population active en France de 1850 à nos jours : termes du sujet rarement explicités en introduction, souvent donc traitement des mutations économiques et sociales en général, peu de réflexion, peu de chiffres, peu de données sur les évolutions sectorielles, peu d'exemples, parfois évocation des femmes et des populations immigrées, découpage chronologique souvent mal maîtrisé.

# POINT SUR LE BAC S 2012

- ➔ Points positifs : construction et structuration composition, apports de connaissances, d'exemples (pas systématique).
- ➔ Points négatifs : absence de définition du sujet en introduction, manque de repères chronologiques.

## **CROQUIS : l'organisation des réseaux de transports en France métropolitaine et de leurs connexions avec l'Europe et le monde.**

- Des légendes structurées, cherchant à répondre au sujet ; figurés correctement choisis même si des choix de couleurs parfois maladroits voire surprenants. En général, des croquis soignés.
- Nomenclatures souvent incomplètes (manque de villes et de pays frontaliers) ; localisations présentées dans l'ensemble maîtrisées.
- Figurés de surface peu utilisés, les connexions internationales sont assez peu représentées.
- Représentation cartographique des axes et des réseaux de transport souvent imprécise.
- Décalage entre les légendes souvent étoffées et les fonds de carte peu « remplis ». Attention à la nature de l'exercice (dérive).

## ANALYSE D'UN DOCUMENT EN HISTOIRE : discours d'Himmler devant des dignitaires nazis, octobre 1943.

- Document en général correctement identifié (parfois même situé habilement dans le contexte et évocation de l'auteur).
- Réponse structurée en fonction de la consigne (d'abord la politique d'asservissement, ensuite la politique d'extermination).
- Des efforts pour expliciter le document par des connaissances le plus souvent sur la politique d'extermination, des références à l'idéologie nazie également assez présentes.
- Citations fréquentes du texte.
- Peu de dates et peu d'éléments par contre sur la portée du document (quelques copies évoquent le procès de Nuremberg). Tendance à la paraphrase pour pas mal de candidats, qui ont peu de connaissances et de références historiques précises.
- Exercice le moins réussi.

# POINT SUR LE BAC S 2012

- Moyenne académique : 10,72 / 20
- Moyenne nationale : 10,5 / 20
- Pour rappel :
  - Moyenne nationale épreuve terminale S – 2011 : 10,86 / 20
  - Moyenne nationale épreuve terminale S – 2012 : 10,70 / 20

# LES MESURES TRANSITOIRES POUR LA SESSION 2013

- Pour rappel : textes réglementaires et questions-réponses (*Eduscol* – actualisé fin novembre 2012)

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Lycees/11/8/Dispositifs\\_transitoires\\_2013\\_205118.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Lycees/11/8/Dispositifs_transitoires_2013_205118.pdf)

<http://www.education.gouv.fr/cid60987/bac-2013-questions-reponses.html>

- Cas particuliers :
  - Un élève redoublant sa terminale S en 2012-2013 peut à la fois repasser l'épreuve anticipée de première S et présenter l'épreuve d'option à la session 2013 du Baccalauréat.
  - Un élève redoublant sa terminale en 2012-2013 qui choisit de repasser l'épreuve anticipée et ensuite l'oral de contrôle est interrogé sur le programme de cette épreuve (1<sup>ière</sup>)
  - Elèves qui étaient en 1<sup>ière</sup> S en 2010-2011 et qui ont interrompu leur scolarité en 2011-2012: possibilité de passer l'épreuve de 1<sup>ière</sup> S ou dispense d'épreuve.

# LES ALLEGEMENTS DE PROGRAMME EN PREMIERE (2012-2013)

## QUESTIONS POUR COMPRENDRE LE XXème SIECLE

### • Thème 3 – Le Siècle des totalitarismes (10-11 heures)

Questions

Mise en œuvre

**Genèse et affirmation des régimes totalitaires (soviétique, fasciste et nazi)**

- Les régimes totalitaires dans l'entre-deux-guerres : genèse, points communs et spécificités

~~Les totalitarismes face aux démocraties dans les années 1930~~

**La fin des totalitarismes**

- La dénazification de l'Allemagne et le procès de Nuremberg

**La fin des régimes totalitaires**

~~- La sortie progressive du totalitarisme en URSS : Khrouchtchev, la déstalinisation et ses limites ; Gorbatchev, de la Glasnost à la disparition de l'URSS~~

- Gorbatchev et la fin de l'URSS.

# LES ALLEGEMENTS DE PROGRAMME EN PREMIERE (2012-2013)

## Thème 4 - Colonisation et décolonisation (7-8 heures)

Questions

Mise en œuvre

**Le temps des  
dominations coloniales**

- ~~Le partage colonial de l'Afrique à la fin du XIXème siècle~~
- L'Empire français au moment de l'exposition coloniale de 1931, réalités, représentations et contestations

**La décolonisation**

~~Deux études~~

- ~~La fin de l'empire des Indes~~
- La guerre d'Algérie



# LES ALLEGEMENTS DE PROGRAMME EN PREMIERE (2012-2013)

## FRANCE ET EUROPE : DYNAMIQUES DES TERRITOIRES DANS LA MONDIALISATION

### Thème 2 - Aménager et développer le territoire français (24-26 heures)

Questions	Mise en œuvre
<b>Valoriser et ménager les milieux</b>	La gestion durable d'un milieu (étude de cas) Potentialités et contraintes du territoire français (ultramarin compris)
<b>La France en villes</b>	Mouvements de population, urbanisation, métropolisation Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales Entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement : les espaces ruraux
<b>Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation</b>	Un territoire de l'innovation (étude de cas) <del>Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux</del> Dynamiques de localisation des activités et mondialisation
<b>Mobilités, flux et réseaux de communication dans la mondialisation</b>	Roissy : plate-forme multimodale et hub mondial (étude de cas) La connexion inégale du territoire français à l'Europe et au monde par les réseaux de transport et le numérique

# LES ALLEGEMENTS DE PROGRAMME EN PREMIERE (2012-2013)

## Thème 3 - L'Union européenne : dynamiques de développement des territoires (11-12 heures)

Questions

**De l'espace européen aux territoires de l'Union européenne**

Mise en œuvre

- ~~Europe, Europes : un continent entre unité et diversité~~
- L'Union européenne : frontières et limites ; une union d'États à géométrie variable
- Disparités et inégalités socio-spatiales : l'action de l'Union européenne sur les territoires

**Les territoires ultramarins de l'Union européenne et leur développement**

- Le développement d'un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale (étude de cas)
- Discontinuités, distances, insularité, spécificités socio-économiques

## Thème 4 - France et Europe dans le monde (11-12 heures)

Questions

**L'Union européenne dans la mondialisation**

Mise en œuvre

- L'Union européenne, acteur et pôle majeurs de la mondialisation
- Une façade maritime mondiale : la « Northern Range »
- ~~Une aire de relation de l'Union européenne : la Méditerranée~~

**La France dans la mondialisation**

- La présence française dans le monde
- ~~La France, pôle touristique mondial~~
- Paris, ville mondial



# L'HISTOIRE GEOGRAPHIE EN SERIE S A PARTIR DE LA RENTREE 2013

A partir de la rentrée 2013, l'histoire-géographie est réintroduite dans l'ensemble du cycle terminal de la série S

➤ en 2013-2014 :

Un nouveau programme en 1<sup>ière</sup> S. Les élèves ne passent plus d'épreuve anticipée en fin de première. Les allègements du programme de première actuel sont maintenus en séries L et ES. Un nouveau programme est en cours d'élaboration pour le cycle terminal de la série S : il se fondera sur un horaire probable de 2h30 hebdomadaires en 1<sup>ière</sup> et 2h en terminale, dans l'esprit des programmes de 1<sup>ière</sup> et terminale L/ES (une adaptation de ces programmes plus qu'une réécriture)

Les élèves de terminale S n'ont pas d'enseignement d'histoire-géographie obligatoire mais pourront toujours choisir l'option HG au baccalauréat session 2014.

➤ en 2014-2015 :

Un nouveau programme en terminale S

Une nouvelle épreuve au bac 2015 : là encore il ne s'agit pas de créer une épreuve ex-nihilo mais d'adapter l'épreuve de 1<sup>ière</sup> S actuelle

# LISTE DES CROQUIS ET SCHEMAS – 1<sup>ière</sup> S

- **Les parties de programme suivantes pourront être l'objet d'un sujet de croquis :**

- « Potentialités et contraintes du territoire français (ultramarin compris) »
- « Mouvements de population, urbanisation, métropolisation »
- « Dynamiques de localisation des activités et mondialisation »
- « La connexion inégale du territoire français à l'Europe et au monde par les réseaux de transport et le numérique »
- « Disparités et inégalités socio-spatiales dans l'UE »
- « Une façade maritime mondiale : la Northern Range ».

**Les parties de programme suivantes pourront être l'objet d'un sujet de schéma :**

- « La région où est situé le lycée »
- « Un territoire de l'innovation »
- « Roissy : plate-forme multimodale et hub mondial »
- « Le développement d'un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale »
- « Paris, ville mondiale ».

+ Croquis de l'organisation générale du territoire national

# L'épreuve d'HG – enseignement facultatif en TS

- Rappel règlementaire :

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=57473](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57473)

- Cadrage volontairement souple, afin de laisser davantage de liberté aux enseignants. Il s'agit d'un enseignement facultatif, qui doit valoriser les efforts des élèves qui le choisissent. **Les remarques qui suivent ont donc un caractère indicatif afin de ne pas dénaturer l'esprit de l'option.**
- Attention : l'épreuve n'est ni une épreuve de commentaire de document(s), ni un oral de TPE. L'élève répond à un sujet parmi deux proposés, en rapport avec la liste des « *questions et études traitées en classe* ».
- La prise en compte d'une « *production personnelle [...] réalisée au cours de l'année [et qui] peut être mentionnée sur la liste* » s'effectue donc dans le cadre du sujet proposé et choisi par le candidat. En aucun cas cette production n'est le support d'un exposé en soi.
- La liste peut ainsi être partiellement « individualisée » mais reste « *conforme au programme, signée par le professeur et le chef d'établissement et portant le cachet du lycée* ». Il n'y a aucune obligation à y faire figurer les productions personnelles des élèves. Si celles-ci apparaissent, il est préférable qu'elles figurent en « annexe » à la liste.
- Il est préférable aussi que ces productions soient réalisées dans le cadre des questions traitées en classe si l'on veut qu'elles puissent être valorisées au cours de l'épreuve. Il s'agit, notamment dans le cadre de l'exposé, de montrer que ce qui a été produit peut apporter des éléments de réponse à la question posée
- Sur les 20 minutes d'épreuve : 10-12 minutes d'exposé/ 8-10 minutes de questionnement (élargi)